



SAINT-ETIENNE DE-GOURGAS

Commune de Saint Etienne de Gourgas
Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 26 février 2024

Date de la convocation : 20 février 2024

Présents : Mesdames BATACHE Carmen, BOUSQUET Elisa et JIBAUD Anne-Marie, Messieurs REQUI Jean-Luc, ABRIC Michel, BOUSQUET Julien, CORROCHANO Roger, GRIMAL Christian, LE DROGO Didier, PASTOR Robert et PRADEILLE Jean-Philippe.

Monsieur GRIMAL Christian a été nommé secrétaire de séance.

1- Adhésion groupement de commandes achat énergie

Monsieur Le Maire explique que le syndicat Hérault Energies accompagne les collectivités de l'Hérault dans l'achat d'énergies, en portant un groupement d'achat depuis près d'une décennie. Les achats actuels courent jusqu'au 31 décembre 2025. Afin de poursuivre l'achat groupé à compter du 1^{er} janvier 2026, le Comité Syndical d'Hérault Energies a décidé la création au 1^{er} juillet 2024, d'un nouveau groupement. Le précédent est dissout. Pour bénéficier des conditions avantageuses de ce nouveau groupement, il y a lieu d'approuver la nouvelle convention en vue de valider notre adhésion au nouveau groupement dans les conditions définies par le code général des collectivités territoriales.

Où l'exposé de Monsieur Le Maire, le Conseil Municipal approuve l'adhésion au nouveau groupement de commandes en achat d'énergies et autorise la signature de la nouvelle convention.

2- Achat tracteur

Monsieur Le Maire rappelle le souhait porté par la commune de s'équiper d'un tracteur en bon état qui permettrait entre autres d'atteler l'épaveuse en toute sécurité, son tracteur-tondeuse actuel donné par la Mairie de Lodève n'est pas adapté à cet usage. Cela permettrait aussi, en se procurant une remorque, d'économiser le camion. Un achat sur le marché de l'occasion s'est présenté. En très bon état, ce tracteur conviendrait bien à l'usage que la commune souhaite en faire. Le prix proposé est de 10 000 euros TTC ce qui paraît raisonnable au regard des diverses annonces que l'on peut trouver. Budgétairement, la commune a la capacité de l'acquérir, sans avoir recours à un emprunt.

Où l'exposé de Monsieur Le Maire, le Conseil Municipal approuve l'achat de ce véhicule au prix de 10 000€ TTC.

3- Cession terrains

Monsieur Le Maire rappelle au Conseil Municipal que la commune saisit les opportunités qui se présentent pour intégrer dans son patrimoine les chemins cadastrés n'ayant pas fait l'objet de transfert de propriété.

Il s'agit d'une part de la parcelle D316 au lieudit «Hort Nouvel » dont une cession est en cours entre particuliers, pour récupérer dans le patrimoine communal un chemin cadastré desservant la forêt domaniale.

Et d'autre part, d'un propriétaire de Saint-Etienne qui propose de nous céder une parcelle lui appartenant, la D301 au lieudit « Le Traver », ce qui permettrait d'élargir le périmètre autour du bassin d'eau d'Aubaygues.

Où l'exposé de Monsieur Le Maire, le Conseil Municipal autorise, à l'euro symbolique, l'achat des parcelles citées. La commune s'acquittera des frais notariés en sus.

4- Demande de subvention HP 2024

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal qu'au titre du programme d'aide aux communes « voirie patrimoine » 2024 du Département, il y a lieu de demander en priorité une participation complémentaire aux projets déjà engagés par la commune mais plus coûteux que prévus initialement.

Les dépenses liées à la création de l'ESPLANADE près de la salle polyvalente, constituée du mur de soutènement et de l'aire de jeux, représentent déjà 50% du projet estimé or il reste encore à réaliser la création de toilettes et de son assainissement et la réfection du club house.

La création d'un parking sécurisé devant l'école muni d'une rampe d'accès ERP demande aussi plus de financements pour finaliser son aménagement, les dépenses réelles s'élèvent aussi à 50% du projet. Il reste la rampe pour les personnes à mobilité réduite à créer.

Le Conseil d'Architecture et d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) a suggéré plusieurs possibilités d'aménagement.

Monsieur le Maire demande l'autorisation au Conseil Municipal de pouvoir déposer auprès du Département la prochaine demande de hors programme sur un complément destiné à finir les travaux de l'esplanade et du parking de l'école communale.

Où l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal autorise le dépôt d'une demande de subvention au Département au titre du HP 2024 pour finir les travaux de l'Esplanade et du parking de l'école.

5- Compte de gestion et compte administratif 2023 / Affectation des résultats

Le compte administratif fait le bilan de la gestion de l'année 2023.

Section de Fonctionnement :

Recettes :	451 062,79 Euros
Report (Excédent) :	227 118,43 Euros
Recettes cumulées :	678 181,22 Euros
Dépenses :	398 752,39 Euros

Excédent de Fonctionnement : 279 428,83 Euros

Section d'Investissement :

Recettes :	103 828,72 Euros
Report (excédent) :	3 376,14 Euros
Recettes RAR :	26 892,00 Euros
Total Recettes :	134 096,86 Euros
Dépenses :	96 139,64 Euros
Dépenses RAR :	44 309,00 Euros

Déficit d'Investissement : 6 351,78 Euros

propose d'affecter le résultat de fonctionnement qui s'élève à la somme de 279 428,83 Euros :

Au compte 002 en section de fonctionnement : 273 077,05 Euros

Au compte 1068 en section d'investissement : 6 351,78 Euros

Le Conseil Municipal

- 1) vote les résultats du Compte Administratif 2023 présenté ci-dessus**
- 2) décide d'affecter les résultats comme énoncé ci-dessus.**

Au compte 002 en section de fonctionnement : 273 077,05 Euros

Au compte 1068 en section d'investissement : 6 351,78 Euros

6- Programme investissement 2024

Monsieur Le Maire dresse les projets potentiels à budgétiser sur l'exercice 2024, ils devront être précisés et validés définitivement à l'occasion du vote du budget 2024 :

- Etude Aménagement place St Etienne le Haut
- Plafond tribune Eglise
- Opération Chemins
- Mode de chauffage salle polyvalente
- Esplanade PHASE 2
- Parking Ecole
- Habillages pierre

Questions diverses :

- **Climatisation salle polyvalente :** choix du prestataire,
- **CDD Agent technique :** Proposition de 3 candidatures dont 2 du village, la personne retenue commencera son contrat le lundi 11 mars 2024 à raison de 20h/semaine,
- **Plan aménagement parking école :** Les croquis du CAUE sont à l'étude, il y a lieu de réfléchir à la meilleure solution d'aménagement,
- **Utilisation du four communal d'Aubaygues :**

Une habitante du hameau, boulangère de profession, sollicite la commune pour un usage du four banal d'Aubaygues. Un avis favorable de principe est donné par le Conseil Municipal. Les modalités restent à définir.

Le Maire,

Monsieur Jean-Luc REQUI

